

2015/03/16

EPR12/2015

www.enisa.europa.eu

ENISA sur la cybersécurité de l'UE devant la Commission Sécurité et Défense (SEDE) du Parlement européen

Le Directeur général de l'[ENISA](#), Udo Helmbrecht, a livré un [discours](#) aujourd'hui Lundi 16 mars 2015, lors d'une [conférence de la Sous-commission](#) SEDE (Sécurité et défense) du Parlement européen à Bruxelles, dans un échange d'opinions sur la cybersécurité et la cyberdéfense.

Les sujets évoqués ont inclus:

- L'évaluation précise de **l'ensemble des menaces** et la compréhension des dynamiques informatiques comme outils cruciaux pour une gestion de la sécurité active et agile
- Le rôle décisif des **CERTs** – équipes d'intervention en cas d'urgence informatique – dans les développements de « **bases communes de capacités** » et d'un réseau Européen répondant aux urgences et cyber-menaces
- Le développement de **cyber-exercices paneuropéens** et de coopération entre les Etats Membres
- La protection des **infrastructures informationnelles essentielles** (CIIP) et le développement d'une démarche commune de **rapports d'incidents** en Europe, réunissant les Autorités Règlementaires Nationales et celles chargées de la Protection des Données
- Le développement de **Stratégies Nationales de Cybersécurité** (NCSS) dans les Etats Membres
- La nécessité d'une **législation européenne** protégeant la vie privée, en requérant aux développeurs et fournisseurs de services d'élaborer des mesures de protection des données depuis la phase de conception (« **sécurité dès la conception** »)
- La nécessité de **technologies et services SRI** fiables (un modèle commercial innovant pour les entreprises européennes fournissant des produits et services de cybersécurité) pour faire de l'UE le marché unique de premier choix pour les gouvernements et pour l'industrie

Ces défis pour le futur montrent que la cybersécurité et les cyber-attaques arborent différents aspects. Des actions fermes vont devoir être employées compte tenu d'une évolution notable attendue des menaces les plus importantes. Pour faire face à cela, une **coopération** entre les Etats Membres, les Institutions européennes et autres acteurs majeurs sera d'une priorité absolue. De plus, il sera nécessaire d'établir des moyens de **prévention**, de **détection** et des **capacités de réaction à échelle européenne** ainsi que la mise en œuvre de **systèmes d'alerte précoce**.

[Udo Helmbrecht](#) a déclaré: « *La protection de l'information, des systèmes d'information et infrastructures contre ces menaces couplée à l'emploi des systèmes TIC dans un environnement connecté à l'échelon mondial est inévitablement liée à des politiques de sécurité, et des capacités de défense solides et durables au sein d'une politique européenne commune. Il existe différents aspects liés à la cybersécurité et aux cyber-attaques. Cependant, les politiques de sécurité actuelles semblent employer des technologies similaires, c'est pourquoi il est difficile d'établir un jugement à la question de qui attaque quoi et pourquoi. Dans ce cadre, nous devons examiner ce que la cybersécurité peut offrir à un autre niveau, tout en contribuant et protégeant les citoyens européens. La sécurité informatique est la 'frontière digitale' de l'Union Européenne.* »





2015/03/16

EPR12/2015

www.enisa.europa.eu

Dans ce contexte, l'ENISA a donné une vue d'ensemble de sa contribution à échelle européenne. La conférence a été retransmise en direct et est disponible sur la [librairie](#) multimédia du Parlement Européen.

Notes aux journalistes:

[Discours par Udo Helmbrecht à la Commission SEDE](#)

“La [Stratégie de cybersécurité de l'UE](#) a été présentée par la Commission et les HR/VP en 2013. Elle couvre les politiques de marché intérieur, de la justice et des affaires intérieures et celles concernant la politique étrangère sur la sécurité informatique. En 2014 le Conseil a adopté le Cadre européen de politique de cyberdéfense (CSDP), orientée vers la CSDP, la coopération civile/militaire, l'entraînement et la coopération internationale” source : [SEDE](#)

A propos d'ENISA: L'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) est un centre d'expertise pour la cybersécurité en Europe. ENISA aide l'UE et ses Etats Membres à améliorer et renforcer leurs moyens et disposition à empêcher, détecter et réagir aux problèmes et urgences de réseaux et de sécurité d'information.

Pour toute demande d'interview : Renata Jankowska, Assistante Personnelle du Directeur Général, Renata.Jankowska@enisa.europa.eu, Tél. +30 2814409592 et press@enisa.europa.eu, Tél. +30 2814409576

